

FICHE DESCRIPTIVE

FCO voyageurs

Pré-requis d'accès à la formation

- Etre titulaire du permis D, ou DE en cours de validité.
- Etre titulaire d'une FIMO ou d'une Carte Qualification ou d'une FCO si validité FIMO dépassée.

Modalités et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

Objectif de la formation

Actualisation des connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique. Se perfectionner d'une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.

Durée de la formation : 35 heures

Rythme : de Lundi à Vendredi de 8h à 12h et de 13 :30h à 16 :30h (soit 5 jours de formation).

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : 8 stagiaires

Nombre maximum : 16 stagiaires

Tarif

Nous contacter :

- Agence de TRINITE au 0596 58 40 59, par mail : trinite@passersonpermis.com
- Agence du LAMENTIN au 0596 51 69 47, par mail : lamentin@passersonpermis.com

Programme de la formation

- **Accueil et présentation de la formation.**
- **Bilan des connaissances, évaluation individuelle et analyse.**
 - Le code de la route et la sécurité routière
 - La réglementation spécifique aux transports de voyageurs
 - Les techniques et comportement en conduite
- **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et du comportement des conducteurs :**
 - Caractéristiques techniques et d'éléments de sécurité du véhicule,
 - Prévention des risques d'accidents en conduite et la sécurité routière,
 - L'éco conduite et utilisation d'outils informatiques d'assistance à la conduite,
 - Respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule,
 - Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile,
 - Chargement et transport de passagers dans les conditions optimales de confort.
- **Actualisation des connaissances en matière de réglementation du transport.**
 - La réglementation sociale nationale et européenne et les conventions collectives,
 - Les temps de conduite et de repos des conducteurs, la formation des conducteurs,
 - L'utilisation du chrono tachygraphe électronique,
 - La réglementation applicable à la location de véhicules de transport,
 - La réglementation applicable aux transports en compte propre,
 - Les documents nécessaires au transport international des voyageurs.
- **Actualisation des connaissances sur la santé, la sécurité.**
 - La prévention des risques liés aux aptitudes physiques et mentales des conducteurs,
 - La prévention et l'évaluation des situations d'urgence à travers des exercices pratiques,
 - Les accidents du travail et les principes élémentaires de secourisme,
 - Les règles de circulation et de signalisation routières,
 - Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds,
 - La conduite à l'approche des grands ouvrages et dans les tunnels,
 - Le franchissement des passages à niveau,
 - La criminalité et le trafic des clandestins.
- **Notions de service, de relation commerciale dans les métiers de la logistique.**
 - Sur les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise,
 - Sur la démarche qualité et le développement de la qualité de service,
 - Sur les aspects économiques du transport en commun de personnes,
 - Sur le positionnement d'une entreprise et la notion de marché concurrentiel.
- **Evaluation des acquis et synthèse de stage.**

Dates de la formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

Lieux de la formation

31 rue des barrières 97232 Le LAMENTIN.

Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

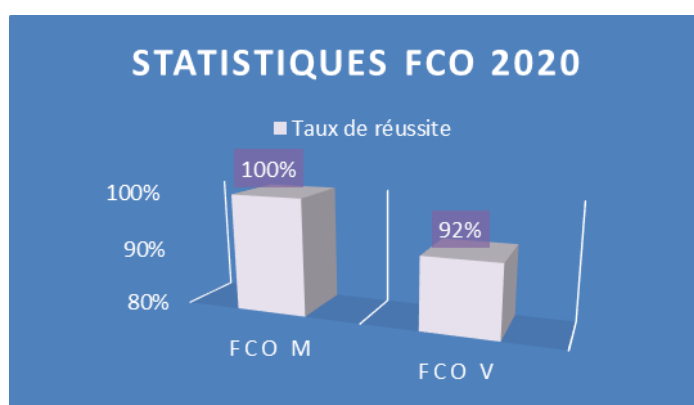
- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs.
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Formation sur engin de chantiers
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Examen blanc, mise en situation par nos formateurs
- Contrôles des acquis
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'une Attestation de formation continue obligatoire voyageurs et d'une CQC carte qualification conducteur.



A NOTER : La formation FCO est valable 5 ans. Une réactualisation devra être effectuée avant ces 5 ans.